

1. Prendre un rendez-vous TCF (sur ordinateur)

La prise de rendez-vous doit être obligatoirement validée par le paiement préalable de la totalité des frais dans une agence de la Banque de Développement Local (BDL) dans les 3 jours ouvrables. Un rendez-vous non prépayé sera annulé.

Le nombre de rendez-vous disponibles par jour est fixé par l'Institut Français d'Algérie (Antenne d'Alger).

Pour passer un examen, il suffit de prendre un rendez-vous en cliquant sur le lien suivant : <u>Cliquez</u> ici

A partir du moment où s'affiche à l'écran le module de prise de rendez-vous de VFS :

- 1. D'abord créer un compte VFS avec vos identifiants (prénom, nom, adresse électronique valide et consultable et numéro de téléphone)
- 2. Créer un mot de passe : votre mot de passe doit avoir un minimum de 8 et un maximum de 15 caractères avec au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un des caractères spéciaux suivants : \$ @ # \$! % * ? & (aucun autre caractère spécial autorisé)
- 3. Un écran s'affiche alors avec une liste d'options, dont « Prendre rendez-vous »
- 4. Choisir le type d'examen : TCF SO (tout public), TCF Canada
- 5. Une page s'affiche avec des champs à remplir avec vos informations personnelles. Il est nécessaire de vous munir de votre carte d'identité biométrique (pour les algériens) et du passeport (pour les étrangers) pour remplir correctement les champs obligatoires.
- 6. Vérifier toutes les informations remplies avant de passer à l'étape suivante. <u>Toute modification ne sera pas autorisée par la suite.</u>
- 7. Sélectionner la date d'examen selon la disponibilité.
- 8. Au terme de la procédure, une réservation de rendez-vous s'affiche à l'écran

Cliquez ici pour imprimer le bordereau de paiement BDL.

- 1. Se rendre dans une agence agréée de la <u>banque BDL</u> avec sa pièce d'identité biométrique, la lettre de réservation de rendez-vous et le bordereau de paiement dûment rempli
- 2. Payer les frais de service et les frais d'examen sur le compte courant RIB : 001100000005109/28, pour le compte de la société "VFS Global Services Algeria SARL"
- 3. La banque remet un reçu et rend la pièce d'identité
- 4. Une convocation à l'examen sera adressée par VFS Global par voie électronique sur le téléphone portable et à l'adresse électronique que vous avez indiqué.



2. Frais à payer :

Les frais à payer se composent des droits d'examen destinés à l'Institut Français d'Algérie (antenne d'Alger) et les frais de service perçus par le prestataire VFS Global.

Frais à payer TCF SO (tout public) :

1. DROITS D'EXAMEN ET FRAIS DE SERVICE :

- o Les droits d'examen de l'Institut Français d'Algérie (antenne d'Alger), ainsi que les frais de service s'élèvent à **12400 DA**
- o Ce montant doit être payé en monnaie locale dans une agence de la Banque de Développement Local (BDL). Un rendez-vous non prépayé sera annulé.

2. FRAIS DE RETOUR DES ATTESTATIONS DEFINITIVES :

- o Le retour des attestations définitives par courrier est obligatoire et s'élève à 1200DA
- o Ce montant doit être payé en monnaie locale dans une agence de la Banque de Développement Local (BDL). Un rendez-vous non prépayé sera annulé.

TCF Canada (sur ordinateur):

1. DROITS D'EXAMEN ET FRAIS DE SERVICE

- o Les droits d'examen de l'Institut Français d'Algérie (antenne d'Alger), ainsi que les frais de service s'élèvent à **37000 DA**
- o Ce montant doit être payé en monnaie locale dans une agence de la Banque de Développement Local (BDL). Un rendez-vous non prépayé sera annulé.

2. FRAIS DE RETOUR DES ATTESTATIONS DEFINITIVES :

- o Le retour des attestations définitives par courrier est obligatoire et s'élève à 1200DA
- o Ce montant doit être payé en monnaie locale dans une agence de la Banque de Développement Local (BDL). Un rendez-vous non prépayé sera annulé.

Rôle de l'agence bancaire

- Le rôle de l'agence de la banque BDL consiste exclusivement à collecter les frais de service et les frais d'examens :
- L'agence bancaire n'est pas responsable de la disponibilité des rendez-vous



3. Le jour de l'Examen

Au centre d'examen délocalisé du TCF, vous devez vous présenter <u>1 heure</u> avant votre rendez-vous muni de :

- Votre pièce d'identité obligatoirement biométrique
- Votre convocation à l'examen

NB:

1. Reprogrammation de Rendez-vous:

- Vous êtes autorisé à modifier une seule fois votre rendez-vous.
- Une fois le paiement effectué, la modification peut se faire en ligne au moins <u>8 jours</u> avant la date de l'examen

2. Non-présentation à l'examen :

ATTENTION : En cas d'absence le jour de l'examen, votre convocation sera annulée et vous devrez recommencer toute la procédure.

3. Annulation de rendez-vous :

L'annulation des rendez-vous n'est pas autorisée. Si vous avez payé la totalité des frais, ces derniers ne seront pas remboursés et **aucun report de session n'est autorisé**

4. Choix de la déclinaison du TCF à tort :

Après le paiement de la totalité des frais, aucun changement de déclinaison du TCF ni remboursement ne sont possibles.

5. Délai entre deux passations du TCF:

Le délai de passation entre deux tests TCF, toute déclinaison confondue et dans n'importe quel centre agréé en Algérie ou dans différents pays est de **36 jours.**

Vous pouvez contacter le service d'assistance du Dimanche au Jeudi, de 8h à 16h, à partir des coordonnées ci-dessous :

Adresse électronique : info.tcfalg@vfshelpline.com

Téléphone: +213 21 99 88 03